

Compte-rendu CGT – FSC du 30 avril 2026

Ce qu'il faut retenir de nos interventions

1 « Guide pratique des règles de vie et des espaces de travail » – Nous avons voté CONTRE

La CGT a dénoncé un guide déconnecté de la réalité, qui infantilise les agents et déresponsabilise l'institution face aux effets du flex office.

Nous avons rappelé :

- que le flex office a **dégradé les conditions de travail**,
- que les retours de l'enquête ARACT n'ont pas été pris en compte,
- que les agents manquent toujours de **mobilier**, de **micro-ondes**, de **locaux vélos**,
- que les préconisations du guide sont **inapplicables** dans de nombreux bureaux,
- que les agents n'ont pas à « s'adapter » en permanence aux températures, au bruit ou aux odeurs.
- Nous prenons acte de l'ajout à notre demande sur la mise en place d'une signalétique et de consignes pour les agents disposant de matériel adapté

Pour la CGT le guide des bonnes pratiques ne répond pas aux alertes posées depuis deux ans (risques psychosociaux...) à l'occasion de l'enquête menée par l'ARACT

Nous avons voté contre.

2 Clôture de la démarche « nouveaux modes d'organisation du travail »

Pour la CGT, il reste des actions à mener :

- plusieurs actions du plan ARACT sont encore en cours,
- certaines sont déclarées « réalisées » alors qu'elles ne le sont pas,
- les investissements mis en avant ne compensent pas les économies immobilières réalisées au détriment des conditions de travail des agents (fin des bureaux individuels),
- les besoins concrets restent encore sans réponse : casques anti-bruit, micro-ondes, mobilier.

3 Registre Santé et Sécurité au Travail

Nous avons rappelé que le RSST n'est pas une formalité mais un **levier majeur de prévention**.

Les demandes de la CGT :

- confidentialité et bienveillance,
- réponse systématique de l'autorité territoriale,
- communication renforcée,
- formation de l'encadrement,
- suivi régulier en FSC.



Accidents du travail 2024-2025

Les chiffres sont stables (54 accidents), mais les accidents avec arrêt augmentent.

Les agents 50 ans et plus sont les plus touchés.

Les causes : port de charges, chutes, faux mouvements.

Propositions CGT :

- formations gestes et postures,
- meilleure organisation des chantiers,
- analyse systématique des accidents,
- suivi régulier en FSC.



Visites Compiègne et DSI Lille

Nous avons demandé :

- un **plan d'action daté**,
- des corrections rapides (sortie de secours encombrée, signalisation, stockage),
- une mise à jour des **habilitations électriques**,
- une amélioration des conditions de travail (températures, ergonomie).



Protocole Intempéries / Risques climatiques – Une base à renforcer

La CGT prend acte du protocole, qui a été établi suite à notre demande.

Plusieurs points doivent être améliorés :

- priorité absolue à la sécurité des agents,
- seuils de température clairs et opposables,
- moyens garantis (eau lors des épisodes de canicule, espaces adaptés),
- plan de rénovation thermique des bâtiments,
- refus que les agents aient à récupérer des heures ou poser des congés en cas d'interdiction de venir travailler.
- La prévention ne doit pas reposer sur le seul droit de retrait.

7 Stationnement à Amiens

Nous saluons la réorganisation du stationnement des véhicules de service, mais :

- la situation aurait pu être anticipée,
- les places réservées aux véhicules de service ne doivent pas être occupées par des véhicules personnels,
- les agents amiénois restent désavantagés par rapport aux agents lillois : le nombre de places de stationnement pour les véhicules personnels reste insuffisant.

La CGT demande l'augmentation du nombre de places pour les agents d'Amiens.

8 Modification du plan d'installation des fontaines à eau

Les fontaines avec bonbonnes dans les sièges sont remplacées par des fontaines liées au réseau d'eau courante

La CGT alerte sur :

- la baisse du nombre de fontaines dans plusieurs bâtiments,
- l'absence de solutions claires pour les sites délocalisés,
- des emplacements trop exigus,
- l'absence de points d'eau proches des sanitaires pour les agents en situation de handicap.

Nous demandons :

- un process clair de maintenance,
 - un affichage visible,
 - un accès garanti à l'eau pour tous les agents.
-

✦ En résumé

La CGT a porté une ligne claire :

- ✓ défendre les conditions de travail,
- ✓ exiger des moyens concrets,
- ✓ refuser que la responsabilité soit renvoyée aux agents,
- ✓ demander des plans d'action datés et suivis,
- ✓ dénoncer les inégalités entre sites.

Nous continuerons à porter vos revendications et à exiger des réponses concrètes.
